



Promouvoir des transformations structurelles
en faveur du développement durable

Promouvoir des transformations structurelles en faveur du développement durable



IED Afrique est une organisation à but non lucratif, créée en 2005, elle prend le relai du Programme Sahel de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED Grande Bretagne) mis en place depuis 1993. Ainsi, l'organisation capitalise près de deux décennies de promotion des approches participatives appliquées à la gouvernance en Afrique francophone. IED Afrique a une vocation régionale et conduit actuellement des programmes spécifiques au Sénégal avec d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

La mission de IED Afrique est de contribuer à la réalisation d'un développement équitable et durable à travers la promotion de politiques et de pratiques inclusives novatrices.



Table des matières

- 2. Introduction
- 3. 2023 en Bref
- 4. Mot du directeur
- 5. Renforcer la Résilience des communauté par la décentralisation des fonds climats
- 7. Promouvoir une gestion inclusive et durable des ressources naturelles
- 9. Promouvoir une gouvernance foncière inclusive au Sénégal
- 11. Soutenir l'agroécologie par l'octroi de petites subventions agricoles
- 13. Exécutions financières
- 14. Partenaires financiers
- 15 . Nos publications
- 16. Remerciements



Introduction

En 2023, les enjeux du développement durable ont été dominés par l'intensification de la crise climatique, mettant en danger les écosystèmes et la sécurité alimentaire. Les inégalités sociales et économiques se sont aggravées, limitant l'accès équitable aux ressources naturelles comme le foncier, l'eau, l'énergie, les terres agricoles. La transition vers des pratiques plus durables a certes progressé, mais les défis de financement et d'adoption à grande échelle persistent. Enfin, la nécessité de réformes structurelles et de politiques globales plus inclusives est devenue évidente pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables et assurer un avenir durable.

Dans ce contexte, notre engagement à promouvoir des transformations structurelles en faveur du développement durable prend tout son sens. L'année 2023 a vu un renforcement de notre approche systémique, mettant en lumière des stratégies intégrées pour traiter les causes profondes des défis environnementaux, économiques et sociaux. Qu'il s'agisse du renforcement de la résilience des communautés face aux crises climatiques, de l'accès à des fonds pour la promotion de l'agroécologie, de la gestion durable des ressources naturelles ou encore de la lutte pour une égalité accumulée entre les genres, notre organisation s'est concentrée sur des actions qui restructurent les fondements même de notre approche du développement durable.

Tout au long de cette année, nous avons engagé nos ressources dans des projets et programmes qui visent à transformer les structures sous-jacentes qui freinent le progrès durable.

Les pages qui suivent vous présentent les résultats de nos interventions en 2023, en soulignant les impacts concrets que ces transformations structurelles ont eus sur les communautés avec lesquelles nous travaillons. Nous espérons que ce rapport contribuera à inspirer des actions concertées et une mobilisation plus large pour un développement durable mondial, centré sur des bases solides.

2023 en bref

Promouvoir des transformations structurelles en faveur du développement durable

Les nombreux défis de notre époque notamment le changement climatique, la dégradation des écosystèmes, les inégalités sociales et les crises économiques nous imposent de réformer en profondeur nos systèmes et promouvoir des changements structurels capables de répondre non seulement aux besoins immédiats mais aussi de garantir un avenir meilleur pour les générations futures.

Pour catalyser ces transformations il faut agir sur plusieurs leviers.

1) Gouvernance participative et inclusive des ressources naturelles

Pour contribuer à une gouvernance des ressources naturelles davantage inclusive et transparente, il faut promouvoir des systèmes de gestion des ressources naturelles qui sont équitables, durables, transparents et participatifs, et qui garantissent les droits et les intérêts des populations locales et des générations futures. Cela passe par l'intégration des changements fondamentaux dans les systèmes, les politiques et les pratiques liées à la gestion des ressources naturelles. Avec ses partenaires, IED Afrique promeut des mécanismes de gestion durable participative des ressources naturelles qui améliorent la qualité de vie des communautés.

2) Renforcer l'adaptation et la résilience au changement climatique

La résilience des communautés au changement climatique dépend fortement de la mise en place de politiques qui permettent aux communautés vulnérables et aux écosystèmes de s'adapter aux changements climatiques. Elle implique aussi de renforcer la capacité des gouvernements locaux, nationaux et régionaux à planifier et à mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique, en intégrant les considérations climatiques dans les politiques de développement, d'aménagement du territoire et de gestion des risques. Nous avons également intensifié nos efforts pour promouvoir l'égalité des genres et améliorer l'accès des couches vulnérables notamment les femmes et les jeunes aux processus de prise de décision. Les projets de recherche-action mis en œuvre par IED Afrique en ce sens, visent à trouver des solutions endogènes et durables pour le renforcement de la résilience des communautés au changement climatique.

3) Promotion et soutien à l'agriculture familiale et l'agroécologie :

Les exploitations familiales sont confrontées à défis importants qui freinent la pratique et sa mise à l'échelle. Pour soutenir l'agriculture familiale, il est crucial de renforcer les institutions locales et de fournir un accès amélioré aux marchés. Cela inclut des politiques favorables aux petits agriculteurs, à des formations sur les techniques agricoles modernes et durables, l'accès au crédit et aux ressources financières.

Mot du Directeur



Chers partenaires,

Cette année notre engagement en faveur du développement durable n'a jamais été aussi crucial. 2023 a marqué un tournant dans notre quête collective de solutions durables face aux enjeux globaux. Confrontés à des défis économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus complexes, nous avons compris qu'il est urgent d'accélérer les transformations profondes nécessaires pour garantir un avenir plus résilient.

À IED Afrique, nous avons continué à accompagner à agir, avec une conviction profonde : la promotion de transformations structurelles est essentielle pour bâtir un **avenir plus juste et durable**.

Promouvoir des transformations structurelles en faveur du développement durable a été au cœur de nos actions. Cela signifie qu'il ne s'agit pas seulement de résoudre les problèmes immédiats, mais de réformer en profondeur les systèmes qui gouvernent la gestion de nos ressources naturelles, les politiques agricoles et l'organisation sociale. Ces transformations sont essentielles pour permettre aux communautés de mieux faire face aux défis du changement climatique, à la dégradation des écosystèmes et aux inégalités sociales. Nous croyons que ces changements structurels sont la clé pour bâtir une résilience durable et une justice sociale à long terme.

Durant l'année 2023, IED Afrique a renforcé son rôle en soutenant la transition vers des pratiques agricoles durables, en plaidant pour des politiques publiques plus inclusives et en facilitant la mise en œuvre d'approches innovantes de gestion des ressources naturelles... En intégrant des changements fondamentaux dans les systèmes, les politiques et les pratiques liées à la gestion des ressources naturelles; en soutenant la mise en place des politiques agricoles et des réglementations favorables à la pratique et la mise à l'échelle de l'agroécologie ; en favorisant la mise en place de politiques qui permettent aux communautés vulnérables et aux écosystèmes de s'adapter aux changements climatiques ;

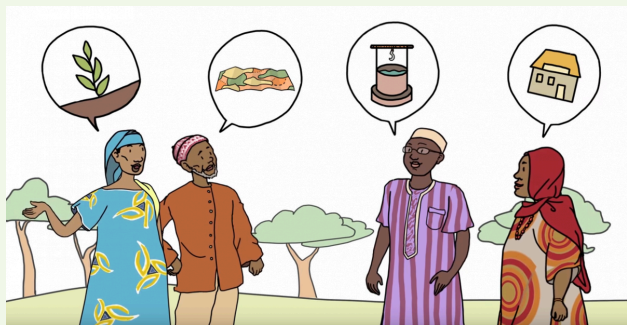
Nos actions sont motivées par une vision d'avenir : celle de construire des systèmes économiques et sociaux résilients, capables de répondre non seulement aux besoins immédiats mais aussi de garantir un avenir meilleur pour les générations futures. C'est pourquoi l'inclusion et l'équité sont au centre de toutes nos démarches en particulier pour les femmes et les groupes vulnérables. Assurer une juste répartition des ressources et des opportunités pour tous est essentiel pour bâtir un monde plus solidaire et durable.

Alors que nous poursuivons cette trajectoire, notre ambition est d'amplifier notre impact en renforçant les collaborations avec les gouvernements, les organisations de la société civile, les communautés locales, le secteur privé et les médias ..

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires, nos équipes dévouées sur le terrain, les communautés avec lesquelles nous travaillons. Votre engagement indéfectible et vos efforts constants sont la clé de notre réussite collective. C'est ensemble que nous pourrions provoquer des changements durables, garants d'un avenir plus juste et prospère pour tous..

Mamadou FALL
Directeur de IED Afrique

Renforcer la résilience des communautés par la décentralisation des fonds climats



L'accès au financement de l'adaptation au changement climatique a toujours été un défi de taille pour les collectivités territoriales au Sahel. En effet, les fonds pour l'adaptation, étant déjà jugés faibles par rapport à la demande, n'atteignent généralement pas les communautés vulnérables qui subissent directement les effets du changement climatique surtout les femmes et les jeunes. Le modèle de gouvernance climatique n'est pas basé sur les connaissances des communautés locales de manière inclusive et participative mais émanent plutôt de décideurs politiques qui proposent des solutions d'adaptation souvent non conformes aux réalités locales.

Il est donc nécessaire de promouvoir des transformations structurelles en faveur de l'adaptation au changement climatique menée localement. Le mécanisme « Décentralisation des Fonds climat (DFC) » avait été mis en œuvre par IED Afrique dans la région de Kaffrine entre 2015 et 2019 en ce sens pour permettre aux communautés locales de planifier elles-mêmes leurs priorités et besoins d'adaptation pour pouvoir accéder aux fonds climat qui transitent directement vers les collectivités territoriales et qui intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans la planification et la budgétisation locale. L'idée était donc de mettre en place un mécanisme décentralisé de planification et de financement pour soutenir des investissements en biens publics prioritaires par les communautés qui renforcent leur résilience au changement climatique. Le DFC avait permis de financer 89 investissements pour renforcer la résilience des populations à Kaffrine.

Néanmoins, le constat qui a été fait après la mise en œuvre du DFC est que la plupart des collectivités territoriales ont de faibles capacités (techniques, financières) pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans la planification locale. Ajouté à cela, il est noté une insuffisance de coordination des acteurs institutionnels nationaux et locaux et la faible prise en compte de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale dans ces processus, d'où la mise en place du projet DEFOCLIM, pour corriger ou apporter des solutions face aux manquements du DFC.

Le projet « La décentralisation des fonds climat pour renforcer la résilience des communautés vulnérables » (DEFOCLIM), est un projet de recherche-action, financé par le centre de recherche pour le développement international (CRDI) qui se base sur le mécanisme DFC. Il est mis en œuvre au Sénégal par IED Afrique en collaboration avec l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et vise à renforcer les capacités des administrations nationales et locales à mettre en œuvre l'adaptation menée localement afin d'améliorer la résilience des couches les plus vulnérables comme les femmes et les jeunes.

La stratégie du projet DEFOCLIM repose sur :

- L'apprentissage sur les changements à travers l'identification des leçons, enseignements et connaissances générées par le DFC basé sur l'adaptation menée localement (LLA) ;
- La systématisation des déterminants du changement que le modèle DFC avait généré avec toutes les parties prenantes dans le contexte de l'adaptation menée localement ;
- L'engagement sur le dialogue politique et institutionnel sur la base des leçons apprises du mécanisme de financement de l'adaptation menée localement ce qui conduira à des réformes pertinentes du cadre politique et institutionnel concernant l'adaptation aux changements climatiques pour faciliter la gouvernance et le financement de l'adaptation menée localement (LLA).

Cette approche opte pour des transformations fondamentales dans les systèmes, les politiques et les pratiques qui permettent aux communautés et aux écosystèmes de s'adapter aux changements climatiques en :

- Renforçant l'appropriation des principes de l'adaptation menée localement par les acteurs institutionnels surtout les collectivités territoriales avec des capacités institutionnelles et administratives accrues ;
- Mettant en place un dispositif de dialogue sur l'intégration des déterminants du changements en faveur également d'une réforme du cadre politique et institutionnel prenant en compte les principes de l'adaptation menée localement ;
- Renforçant la coordination des actions climatiques au niveau national et local ;



Prenant en compte les priorités spécifiques des femmes et des jeunes et en les outillant pour prendre part aux processus de planification de l'adaptation.

Présenter les différentes activités menées au cours de l'année 2023

En novembre de l'année 2023, le projet DEFOCLIM a été lancé en même temps que les sept autres projets du programme « Activer le changement » financés par le CRDI. Cette activité a permis de présenter l'initiative « Activer le changement » ainsi que tous les projets de la cohorte (objectifs, approches, impacts attendus) ; de trouver des connexions entre les projets « Activer le changement » et au-delà, et les opportunités d'impact en dehors de projets ; et de comprendre les attentes du CRDI en matière de communication, d'égalité de genre, d'inclusion et de suivi évaluation des différents projets de la cohorte.

Les défis identifiés pour la mise en œuvre du projet DEFOCLIM en 2024 sont entre autres :

- La mobilisation des membres de la plateforme nationale d'appui au financement décentralisé de la résilience des territoires (qui regroupe tous les acteurs de la gouvernance climatique sous la tutelle du ministère des Collectivités Territoriales) ayant activement participé au processus du DFC ;
- L'implication et la participation des autorités administratives et territoriales pour une facilitation dans la conduite de la capitalisation du processus DFC en considérant les renouvellements de plusieurs instances locales ;
- L'identification et l'analyse des dynamiques de genre et d'inclusion sociale qui se posent dans le contexte donné par rapport à l'adaptation menée localement.



Les capacités des Elus doivent être renforcées sur des thématiques en lien avec l'adaptation menée localement et la gouvernance des collectivités territoriales » M. Ndao Député/Maire de la commune de Sagna.



Promouvoir une gestion durable et inclusive des ressources naturelles

La dégradation des terres constitue un problème majeur qui affecte environ deux milliards d'hectares à travers le monde, compromettant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés rurales dépendantes ([Action contre la désertification, FAO](#)). Au Sénégal, ce fléau touche environ 34 % des terres (CNULD), entraînant une baisse de la fertilité des sols et une diminution des rendements agricoles, des enjeux exacerbés par les effets du changement climatique.

Pour répondre à ces défis majeurs, le programme « Les Communautés Reverdisent le Sahel » (CRS) est mis en œuvre par IED Afrique pour promouvoir la restauration durable des terres dans des pays tels que le Niger, le Burkina Faso et le Sénégal. Son objectif principal est de restaurer 200 000 hectares de terres dégradées grâce à la RNA impliquant directement les communautés paysannes dans des pratiques durables et résilientes.

Le programme CRS : Catalyseur de Transformations Structurelles durables basées sur une approche centrée sur les communautés locales

L'approche du programme CRS met les communautés locales au centre de ses interventions, visant à promouvoir des transformations structurelles durables. Mis en œuvre dans 12 communes et coordonné par IED Afrique, le programme s'appuie sur des Organisations Communautaires de Base (OCB) qui regroupent les producteurs locaux et assurent l'exécution des activités de sensibilisation, de formation et de plaidoyer pour la restauration et la gestion durable des terres, notamment à travers la RNA. Ces OCB mettent en place des cadres de concertation et de gouvernance multi-niveaux, mobilisant des comités villageois, zonaux et communaux et engageant activement les communautés.

L'intégration des radios communautaires renforce la sensibilisation sur l'importance de la RNA et le plaidoyer auprès des décideurs politiques locaux, favorisant ainsi l'adoption des pratiques de gestion durable des terres dans la planification territoriale. La participation des services techniques et de paysans formateurs aux sessions de formation contribue au renforcement des capacités des communautés locales. Ces activités participatives et inclusives impliquent également les autorités coutumières, religieuses, et déconcentrées, créant un environnement propice aux changements à grande échelle.



Le programme CRS agit comme catalyseur de transformations structurelles en renforçant la gouvernance locale, en promouvant la prise de décision participative et en influençant les politiques publiques à travers des partenariats stratégiques, tels que celui avec le Réseau des Parlementaires pour l'Environnement du Sénégal (REPES). L'innovation du programme réside dans sa capacité à allier mobilisation communautaire et plaidoyer, tout en utilisant les radios locales pour une promotion étendue de la RNA en tant que solution basée sur des savoirs et connaissances endogènes et durables. Aligné sur les engagements du Sénégal en matière de neutralité de dégradation des terres et l'initiative AFR100, le programme CRS contribue grandement à la restauration soutenant ainsi les objectifs nationaux et internationaux de durabilité tels que ceux promus par la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification.

Quelques activités menées au cours de l'année 2023

En 2023, le programme CRS a orienté ses actions vers la sensibilisation, l'enrôlement et la formation des paysans volontaires, en impliquant activement diverses parties prenantes locales. Les animateurs des organisations locales (OCB) ont joué un rôle crucial en sensibilisant les communautés aux impacts de la dégradation des terres, tout en mettant en avant les bénéfices écologiques, agronomiques et socio-économiques de la Régénération Naturelle Assistée (RNA). Des journées dédiées à la sensibilisation et à l'élague ont renforcé l'engagement communautaire, mobilisant ainsi les acteurs locaux autour de cette initiative.

Le programme a également établi des partenariats avec cinq stations de radio communautaires, diffusant plus de 25 émissions sur la RNA et engageant un plaidoyer pour sa vulgarisation. Des journées de promotion ont été organisées pour mobiliser les parties prenantes locales, y compris des leaders politiques, et distribuer des matériels agricoles aux paysans champions, favorisant l'émulation locale.

En outre, une plateforme nationale dédiée à la promotion de la RNA a été créée pour renforcer la synergie des acteurs et assurer la pérennité de l'initiative CRS. Deux campagnes de géoréférencement ont été menées pour numériser les données des parcelles engagées dans le reverdissement, permettant un suivi précis des actions entreprises. Pour soutenir la recherche et fournir des preuves scientifiques, trois observatoires ont été établis, dont un, à Mbayene, qui est opérationnel. Ces observatoires jouent un rôle clé dans la documentation des processus de reverdissement, contribuant ainsi à l'accroissement des connaissances et à l'adoption de pratiques durables au niveau local.

Le Programme CRS en chiffre pour 2023

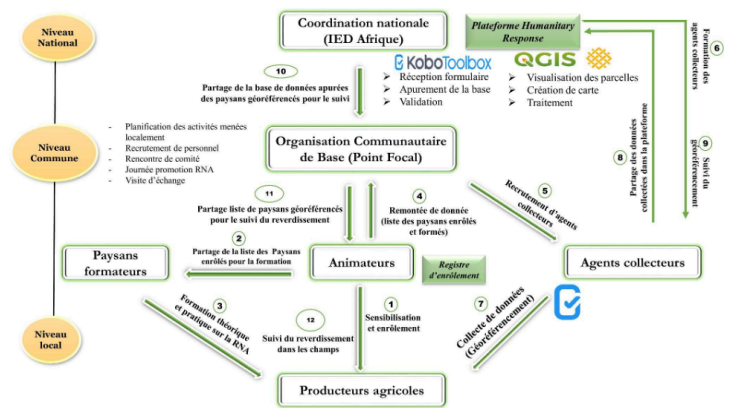
30 350 hectares de terres reverdis, représentant **50 %** de l'objectif décennal du programme CRS

13 750 agriculteurs formés, dont **11 494** ont intégré la RNA dans leurs pratiques, promouvant la résilience agricole.

217 comités locaux de gouvernance mis en place et renforcés, stimulant la participation communautaire

Numérisation et stockage des parcelles dans une base de données, facilitant la délimitation des observatoires et le suivi du reverdissement.

Mise en place d'**observatoire** à Mbayene avec le partenaire ISRA-CNRF qui a permis de montrer une augmentation de la couverture arbustive (+3,49 %) et de la densité moyenne d'arbustes, augmentant le stockage de carbone jusqu'à 126,21 tonne



Pour maximiser l'impact durable du programme CRS, plusieurs défis stratégiques doivent être relevés :

- Cadre politique et juridique renforcé en faveur de la promotion de la RNA : Il est essentiel d'améliorer les conditions politiques et juridiques qui soutiennent la restauration des terres. L'intégration de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les Plans de Développement Communaux (PDC) avec une allocation financière substantielle permettra de garantir la durabilité des initiatives de reverdissement.
- Reproduction à grande échelle des activités : assurer la répliquabilité des pratiques de reverdissement à grande échelle demeure un défi majeur pour étendre l'impact dans d'autres régions vulnérables.
- Capitalisation et diffusion des connaissances : la poursuite et la finalisation des activités de production de connaissances afin de mieux alimenter le plaidoyer en faveur des actions de reverdissement et leur adoption par les décideurs politiques.
- Évaluation de l'effort communautaire : évaluer régulièrement la contribution et l'engagement effectifs des communautés locales permettra d'ajuster les stratégies et de renforcer l'appropriation locale, essentielle pour le succès durable du CRS.

Promouvoir une gouvernance foncière inclusive au Sénégal



A l'instar de la plupart des pays du Sahel, l'économie sénégalaise est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. La terre demeure à cet effet un élément capital pour la promotion des activités économiques, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine où les enjeux fonciers sont encore plus nombreux du fait de la très forte dynamique d'urbanisation.

Alors que la Constitution de 2001 interdit explicitement la discrimination fondée sur le sexe en matière de droits de propriété, les pratiques traditionnelles et les normes patriarcales limitent souvent l'accès des femmes au foncier. En effet, les données disponibles révèlent que seulement 6 % des femmes possèdent des terres agricoles et que 2,5 % sont propriétaires de leur logement (Gaddis et al., 2018)[1]. Afin de mieux contribuer à la prise en charge de cette problématique structurelle d'inégalité de genre en matière d'accès à la terre, IED Afrique en collaboration avec l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) a mis en œuvre le projet de recherche action «Women's HLP's rights in Senegal » dans cinq (5) communes du Sénégal[2]. Financé par la Banque Mondiale, ce projet a pour objectif global de contribuer à réduire durablement les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'accès sécurisé sur le foncier (terre agricole et logement).

L'approche d'intervention de ce projet repose sur une démarche double à savoir: (i) approfondir, par la recherche, la compréhension des obstacles auxquels les femmes sont confrontées en matière d'accès au foncier et (ii) développer des outils et méthodologies nécessaires pour surmonter ces obstacles. Généralement, trois facteurs sont identifiés comme leviers d'actions pour garantir durablement les droits des femmes en matière foncière au Sénégal : le cadre juridique et réglementaire, les institutions impliquées dans leur mise en œuvre et les normes socio-culturelles. Ainsi, afin de promouvoir un changement transformateur dans le cadre de cette problématique, il est important de comprendre comment ces trois facteurs interagissent et se croisent pour les femmes

'Comprendre comment les femmes perçoivent, comprennent et font respecter leurs droits à l'échelle familiale et communautaire à travers une prise en compte des spécificités culturelles et géographiques (milieu urbain et rural). L'innovation majeure introduite par ce projet de recherche action repose sur son approche systémique et globale d'analyse de la problématique femme et foncier en mettant en exergue les dimensions de l'accès à la terre, au logement et à la propriété (HLP) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain au Sénégal. En effet, il convient de rappeler que jusque-là, la problématique de l'inégalité de genre en matière foncière était exclusivement abordée sous l'angle du foncier agricole rurale et que les dimensions logement, foncier habitat et propriétés étaient globalement occultées. Le catalogue d'outils, de mécanismes et d'expériences pratiques produit dans le cadre de ce projet demeure un instrument innovant visant à réduire voir à lever durablement les contraintes d'accès sécurisés des femmes au foncier, pilier fondamental pour l'autonomisation socio-économique durable des femmes[1].

Ce faisant, l'étude et les initiatives capitalisées dans le catalogue pourraient grandement contribuer à alimenter la formulation des lois et règlements en faveur des changements transformationnels. L'étude se positionne non seulement comme un outil de diagnostic, mais également comme un levier pour un changement transformateur en matière de droits fonciers des femmes au Sénégal.

Elle vise à soutenir le processus de mise en œuvre des grands projets et dynamiques dans le secteur foncier au Sénégal. Elle a notamment servi de support pour alimenter l'élaboration de la stratégie genre du Projet de Cadastre et de Sécurisation Foncière (PROCASEF), financé par la Banque Mondiale.

L'une des finalités majeures de cette étude est de porter un plaidoyer actif pour une opérationnalisation effective du cadre juridique afin de garantir un meilleur accès sécurisé des femmes à la terre. Par exemple, un plaidoyer pour que le quota de 30 % des terres attribuées aux femmes, mentionné lors du Conseil des ministres du 27 juin 2017, soit effectivement intégré dans les politiques locales et nationales.



Quelques résultats du Projet

Le projet Women's HLP's rights in Senegal a permis de produire évidences scientifiques probantes qui dressent de manière précise la situation actuelle de la problématique de l'inégalité de genre en matière d'accès à la terre, au logement et à la propriété en milieu urbain et rural du Sénégal.

Le **rapport d'analyse** sur les droits fonciers et inégalités de genre au Sénégal produit dans le cadre de ce projet montre que les femmes accèdent principalement au foncier au sein de la famille par le biais de l'héritage, de prêts ou de dons. L'étude met en évidence le fait que, tant pour les hommes que pour les femmes, l'obtention des droits sur les terres agricoles se fait principalement par héritage (61,8%) ou par emprunt (prêt) (24,2%). Les femmes ont un accès au foncier qui tourne au tour de 24,3 % (essentiellement un accès collectif).

Le **document de catalogue** réalisé met en avant les efforts visant à remédier à l'inégalité des sexes en matière foncière inclut des initiatives telles que des programmes de renforcement des capacités et de sensibilisation, la réduction des coûts associés à

Défis et perspectives

L'application effective des recommandations formulées dans le cadre de l'étude

1. Mettre en place un cadre juridique imposant un quota de 30 % des terres affectées aux femmes dans chaque commune, conformément au communiqué du Conseil des ministres du 27 juin 2017⁴⁴, et aux « Cadre et lignes directrices » de l'Union africaine
2. Opérationnaliser des outils de contrôle citoyen et de gouvernance participative paritaires au niveau local tels que les chartes foncières, les commissions domaniales élargies et les comités villageois, pour promouvoir des espaces de dialogue pluri-acteurs ainsi qu'un meilleur contrôle de l'action publique locale en matière foncière.
3. Opérationnalisation de la circulaire n° 0989 du 05 juin 2018 du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) portant sur l'attribution de quotas aux femmes a été prise pour opérationnaliser la réduction des inégalités de genre dans le cadre des activités agricoles.

“Quand il faut parler de comment la terre est gérée, ce sont les hommes qui décident. Il arrive parfois que les femmes soient consultées mais très rarement. Mais maintenant les choses évoluent parce que la commune a aussi son mot à dire”

Soutenir l'agroécologie par l'octroi de petites subventions agricoles



Dans un contexte de changement climatique, les agences bi-et multilatérales telles que la Banque Mondiale, le Fonds Vert pour le Climat (FVC), contribuent de manière significative à l'augmentation des fonds alloués à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets au cours des dernières années. Parallèlement les institutions financières comme La Banque Agricole (LBA) ainsi que l'Etat et ses partenaires tels que le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds Huruma[1] ainsi que les banques multilatérales de développement constituent des acteurs clés du financement du secteur agricole au Sénégal qui investissent plusieurs milliards de FCFA dans le domaine agricole pour renforcer la résilience et les conditions de vie des communautés locales.

Cependant, malgré l'existence de différents mécanismes de financement du secteur agricole, seul un montant très limité est orienté vers le sous-secteur de l'agroécologie (10% de la subvention agricole affectée à l'agroécologie en 2021[2], financement de 55 millions d'euros par l'AFD en faveur de l'AE[3], subvention des engrais organiques en 2024 etc.). Ces mécanismes présentent également un certain nombre de difficultés, notamment la complexité des conditions d'accès pour les populations locales, surtout les petits exploitants agricoles. Pourtant, l'agroécologie constitue une approche d'utilisation des terres que de nombreux acteurs de terrain proposent et pratiquent[4] et dont les impacts positifs sur l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et sur la résilience des communautés ne sont plus à démontrer. Basées sur des connaissances traditionnelles et spécifiques au contexte, les pratiques agroécologiques permettent de s'adapter au changement climatique.

[1] Banque et Finance Sénégal, Financement de l'agriculture au Sénégal : Quelques outils et acteurs importants - Banque.sn

[2] 10% DE LA SUBVENTION AFFECTÉE AUX INTRANTS ORGANIQUES | SenePlus

[3] Le groupe Agence française de développement finance des programmes d'agroécologie et de biodiversité marine au Sénégal avec un budget de 55 millions d'euros | FAO

[4] Agriculture durable en Afrique : concilier pratiques traditionnelles et approches nouvelles | Climate Chance (climate-chance.org).

Pour apporter des réponses efficaces aux problèmes soulevés, il urge de réformer en profondeur les systèmes qui structurent l'acquisition de financements destinés à l'adoption et la mise à l'échelle de l'agroécologie. En effet, selon la FAO[1] « l'amélioration de l'accès au crédit des petits producteurs et la réduction au moins en partie des taux d'intérêt qu'ils paient, nécessitent souvent la mise en place de nouveaux types d'institutions de crédit rural privé et des changements des réglementations financière ».

Faciliter l'acquisition de subventions pour la mise à l'échelle de l'agroécologie

C'est dans cette dynamique que l'ONG IED Afrique, en partenariat avec la fondation ROBERT BOSCH Stiftung et BOTH ENDS, met en œuvre le projet « Promouvoir l'Agroécologie à travers les Petites Subventions (PAPeS) » afin de promouvoir la mise à l'échelle de l'agroécologie par l'octroi d'un fonds de petites subventions pour soutenir les initiatives communautaires sur l'agroécologie au Sénégal dans trois (03) zones agroécologiques (Bassin Arachidier, Niayes et Agrosylvopastorale). Cette initiative de recherche-action de trois (03) ans s'est fixée comme objectif de démontrer l'efficacité des petites subventions sur la mise à l'échelle de l'agroécologie afin de susciter l'intérêt des donateurs publics et privés à financer les activités agroécologiques, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des populations locales les plus touchées par les effets du changement climatique.



Pour apporter des réponses efficaces aux problèmes soulevés, il urge de réformer en profondeur les systèmes qui structurent l'acquisition de financements destinés à l'adoption et la mise à l'échelle de l'agroécologie. En effet, selon la FAO[1] « l'amélioration de l'accès au crédit des petits producteurs et la réduction au moins en partie des taux d'intérêt qu'ils paient, nécessitent souvent la mise en place de nouveaux types d'institutions de crédit rural privé et des changements des réglementations financière ». C'est dans cette dynamique que l'ONG IED Afrique, en partenariat avec la fondation ROBERT BOSCH Stiftung et BOTH ENDS, met en œuvre le projet « Promouvoir l'Agroécologie à travers les Petites Subventions (PAPeS) » afin de promouvoir la mise à l'échelle de l'agroécologie par l'octroi d'un fonds de petites subventions pour soutenir les initiatives communautaires sur l'agroécologie au Sénégal dans trois (03) zones agroécologiques (Bassin Arachidier, Niayes et Agrosylvopastorale).

Quelques activités du projet

Les résultats obtenus à ce jour incluent :

- Un rapport d'Étude de cartographie des acteurs a été produit, il fournit une photographie détaillée des organisations qui s'activent dans l'agroécologie dans les trois zones ciblées (bassin arachidier, Niayes et zone sylvopastorale) par l'étude, avec des informations sur leurs défis, structururations, modes de gestion etc;
 - Des documents de référence ont été élaborés pour guider la mise en œuvre du projet;
 - Un réseau d'acteurs pertinents a été mobilisé grâce aux consultations, pour soutenir les étapes suivantes du projet notamment les membres du comité d'orientation et les institutions de recherche et académique.
- Ces produits ont été utilisés pour orienter les actions du projet, améliorer la coordination entre les acteurs et poser les bases d'une collaboration fructueuse pour les phases suivantes.

Défis et perspectives

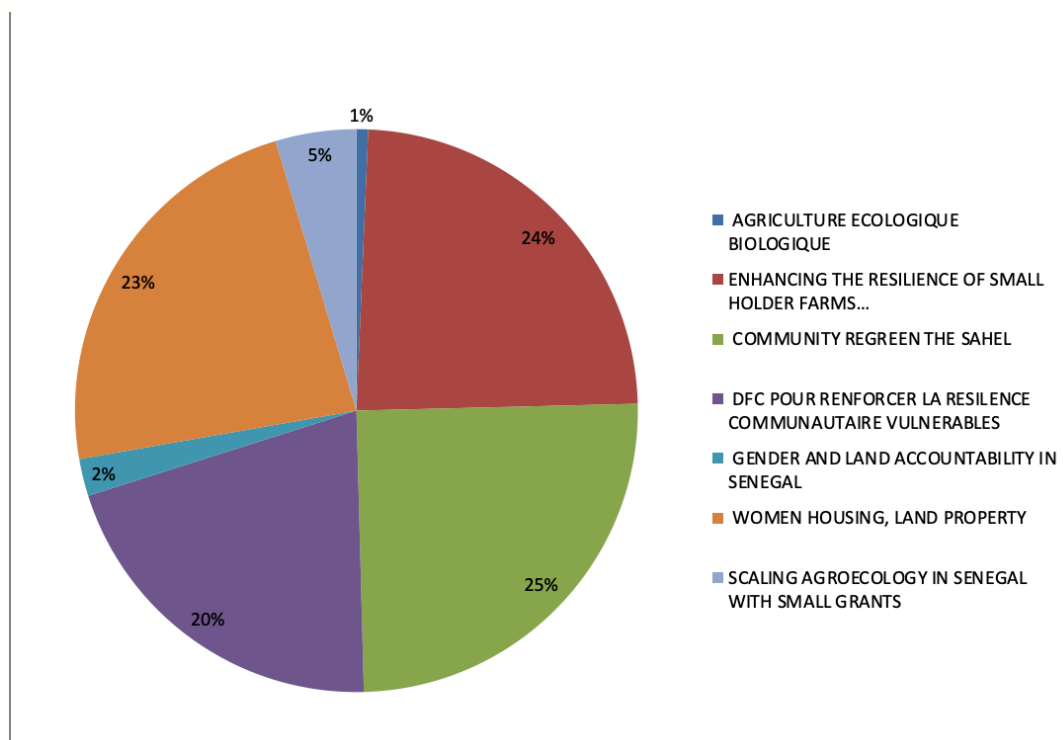
Parmi les défis rencontrés, l'instabilité socio-politique du pays a entraîné des retards dans certaines activités, notamment la sélection du partenaire de recherche. Pour l'année 2024, il est crucial de :

- Améliorer la coordination et la communication entre les partenaires pour éviter les retards ;
- Sélectionner un partenaire de recherche parmi les institutions de recherches et académique du Sénégal
- Assurer l'installation et le fonctionnement du Comité de Sélection;
- Stabiliser les critères de sélection et lancer le premier appel à projet pour le premier cycle de subventions ;
- Participer aux événements nationaux ou internationaux pertinents pour rencontrer et sensibiliser des donateurs pour le financement du fonds.

Exécution financières des différents projets en 2023

Nos différentes ressources financières sont résumées dans le tableau ci dessous

AGRICULTURE ECOLOGIQUE BIOLOGIQUE	4 308 120 FCFA
ENHANCING THE RESILIENCE OF SMALL HOLDER FARMS...	1 527 011 168 FCFA
COMMUNITY REGREEN THE SAHEL	1 592 895 74 FCFA
DFC POUR RENFORCER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE VULNERABLES	1 309 521 12 FCFA
GENDER AND LAND ACCOUNTABILITY IN SENEGAL	13 623 765 FCFA
WOMEN HOUSING, LAND PROPERTY	147 483 069 FCFA
SCALING AGROECOLOGY IN SENEGAL WITH SMALL GRANTS	29 594 353 FCFA

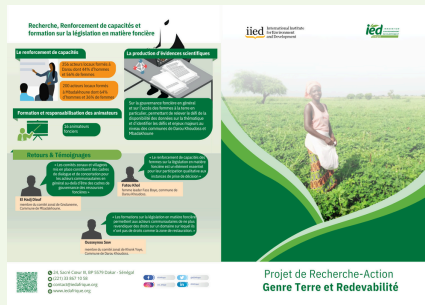
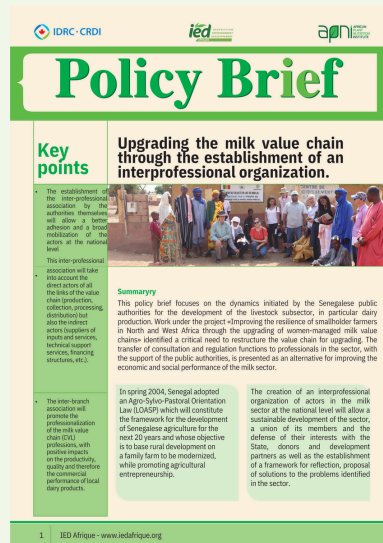


Pourcentage des différents projets

Partenaires techniques et financiers



Nos publications



Remerciements

C'est encore une fois de plus, l'occasion de remercier nos partenaires financiers dont l'apport a été déterminant dans la réalisation de nos objectifs. Nous associons nos différents partenaires techniques à ces remerciements

Nous remercions également le Gouvernement du Sénégal et les gouvernances locales pour l'appui continu apporté pour l'accomplissement des projets auprès des populations. IED salue également l'engagement constant et dynamique de toute son équipe. Nous remercions enfin les populations qui s'impliquent dans les programmes jusqu'à l'atteinte de nos objectifs





